
Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction

Partnership Research Practices, Analyses and Issues. An Introduction

Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1345>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.1345](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1345)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay, « Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1345> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1345>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale. Une introduction

Partnership Research Practices, Analyses and Issues. An Introduction

Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay

- 1 La thématique de ce numéro de la Revue *Interventions Économiques* porte sur la recherche partenariale, un mode de recherche que certains rapprochent de la recherche-action, de la recherche collaborative ou participative, alors que d'autres le distinguent clairement, et qui est inégalement développé selon les pays. Dans tous les cas, ce type de recherche, quels que soient le nom et la définition retenus, a peu fait l'objet d'analyses théoriques développées, ce qui nous a amenées à proposer un numéro de revue sur ce thème. En effet,
- 2 Un tel constat sur le manque de connaissance et parallèlement sur les intérêts de ce type de recherche, souligne la pertinence de ce thème à porter dans le débat scientifique.
- 3 Il existe différents degrés de coopération entre chercheurs et acteurs des autres milieux professionnels dans la recherche. Les modalités des recherches sont variables, prenant des formes diverses : recherche universitaire, recherche-action, recherche intervention, recherche collaborative, recherche participative, recherche partenariale ou autre.
- 4 Face à la diversification et à la complexification de ces types de recherche, face à l'accroissement des contraintes dans la plupart des activités de recherche, il a semblé pertinent d'analyser des recherches menées avec des partenariats construits entre chercheurs et autres milieux professionnels (entreprises, administrations publiques, associations, syndicat...).
- 5 Dans de nombreuses disciplines scientifiques dites « dures » ou encore dans les sciences appliquées (sciences de l'ingénieur, médecine...), les chercheurs coopèrent étroitement avec les milieux professionnels. Pour les disciplines scientifiques des sciences sociales

comme par exemple la sociologie ou l'économie politique, l'intervention de chercheurs universitaires dans les milieux professionnels autres que les leurs, notamment en entreprise, dans la fonction publique, avec des acteurs de la société civile ou politique, est source de nombreuses questions et n'est pas une pratique courante en France ; bien qu'elle le soit un peu plus au Québec, ce n'est tout de même pas un mode de travail dominant. En effet, ce type de recherche peut sembler étonnant voire innovant pour les enseignants-chercheurs et les institutions en France, alors qu'au Québec, la « recherche partenariale » est déjà présente depuis un bon moment, quoiqu'elle ne soit pas pratiquée par tous, loin de là.

- 6 Il était ainsi risqué de lancer un tel appel à article sur ce thème de la « recherche partenariale ». Celui-ci a toutefois connu un franc succès puisque de nombreuses propositions d'articles ont été spontanément reçues et qu'en addition à ce numéro paraîtra un autre dossier pour la revue *SociologieS* sur le même thème, dirigé par les mêmes coordonnatrices.
- 7 Les textes réunis constituent une sélection des textes reçus en réponse à l'appel à articles et ont tous fait l'objet d'évaluation "à l'aveugle" par des pairs.
- 8 Certains textes s'inscrivent dans la prolongation de débats avec les auteurs, tenus début 2011 lors d'un séminaire en visioconférence organisé par les coordonnatrices du numéro, le CNAM¹-LISE² à Paris et la Télé-université³ à Montréal. Ainsi, une quinzaine de chercheurs venus du Québec, de France, de Belgique et de Suisse se sont retrouvés lors de cette rencontre. Tous les textes ont été revus et de nouveau évalués, puis corrigés par la suite.
- 9 Ce numéro s'est positionné dès l'origine en ouverture à diverses approches théoriques et disciplinaires ainsi qu'à des terrains d'analyse multiples.
- 10 Ce numéro est aussi lui-même le résultat d'une dynamique partenariale internationale. Coordinné par une personne membre du laboratoire de recherche du LISE, CNAM-CNRS en France et par une personne membre de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux et du laboratoire de recherche du CRISES⁴ au Québec-Canada, il illustre l'intérêt et la concrétisation d'échanges réguliers facilitant la construction d'une collaboration internationale.
- 11 Dans cette introduction, nous souhaitons rappeler les principaux éléments de nos réflexions et présenter les articles qui composent ce numéro.
- 12 Alors qu'au Québec les pratiques de recherches partenariales avec la société civile se pratiquent depuis des décennies, d'autres pays européens comme par exemple la France n'ont développé ce type de pratique que plus récemment.
- 13 En 2008, la Présidence française de l'Union européenne avait établi les relations entre sciences et société comme l'un des enjeux de la construction de l'Espace européen de la recherche. Par ailleurs, les relations entre sciences et société sont inscrites dans le septième programme-cadre pour la recherche et le développement (7e PCRD), instrument de financement de la recherche de l'Union européenne. Intégré au programme « Capacités », le thème « Science dans la société » vise, entre autre, à « *une gouvernance plus dynamique des relations entre la science et la société (meilleure compréhension de la science et de la technologie, engagement à anticiper et à clarifier les problématiques, renforcement du système scientifique européen, évolution du rôle des universités)* » ; et à « *faire communiquer la science et la société* ».

- 14 La recherche publique française est ainsi incitée à une ouverture au monde socio-économique. Mais dans le cadre de partenariats de recherche, l'intention n'est pas d'introduire le monde marchand et les intérêts économiques dans la recherche publique. Avec une recherche partenariale, qui se caractérise par une co-construction entre scientifiques et acteurs de la société civile, le but est de développer une nouvelle régulation de la recherche. L'objectif est en effet qu'aux côtés de l'Etat, des intérêts marchands et de la communauté scientifique, la « société » valorise directement ses intérêts grâce à sa participation au processus de recherche lui-même.
- 15 En France, des dispositifs avec des formes organisationnelles multiples impulsent des orientations vers un rapprochement entre recherche et société civile ou entreprises. Mais il s'agirait cependant plus de formes, d'agencements d'alliances institutionnelles, que de « réel partenariat ». Cette tendance à développer l'idée de « coopération » entre les milieux professionnels pourrait se révéler positive pour la recherche en prenant les précautions nécessaires avec les milieux économiques. Cependant, étant le plus souvent tissée par des orientations politiques, cette tendance de coopération est mal perçue par de nombreuses communautés scientifiques. Quelques dispositifs existent dans le paysage français de la recherche, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche oriente vers un rapprochement du monde universitaire et du monde de l'entreprise par divers dispositifs mis en place depuis quelques années.
- 16 Des institutions de recherche et d'enseignement, telles que le CNRS⁵ ou le CNAM⁶, portent des missions explicitement orientées en interface et en coopération avec divers milieux professionnels. Le partenariat entre la recherche publique et les milieux professionnels (entreprises ou autres organisations) est encouragé par l'augmentation continue du nombre de Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre⁷) existant depuis une trentaine d'années. Ce dispositif place le doctorant, jeune salarié dans l'organisation, dans des positions complexes de tenue de multiples rôles liés à la recherche scientifique dans son laboratoire et à l'opérationnalité de ses analyses dans l'organisation recruteuse. Soulignons aussi le dispositif PICRI⁸, inspirés des ARUC⁹ du Canada, qui organise des coopérations étroites entre laboratoires publics de recherche et acteurs de la société civile afin de promouvoir la mise en œuvre de processus de collaboration continue et d'apprentissages mutuels pour la production de connaissances nouvelles.
- 17 Par ailleurs, certains sociologues travaillent de façon constante dans d'autres institutions que les universités (par exemple dans des services orientés sur la recherche et le développement de grandes entreprises publiques ou privées, dans certains Ministères ou autres administrations, etc.). Tout en développant des interventions sur des champs d'activités plus opérationnelles demandées par leur hiérarchie, et parfois en collaborant avec les milieux scientifiques universitaires, certains de ces sociologues participent au développement de connaissances scientifiques par leur travail de théorisation. Le risque de ce type de recherche est cependant de se borner à répondre aux commandes institutionnelles avec une stricte posture de recherche appliquée.
- 18 Par ailleurs certaines recherches sur contrats favorisent ce type de démarche de mise en coopération de chercheurs et d'acteurs d'autres milieux professionnels. Nous constatons donc pour le cas de la France, dans un contexte de profond remaniement de la recherche, une hybridation des mondes de la recherche, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des cadres, des processus et des pratiques de recherche.

- 19 Cependant, le fait de travailler « avec » divers milieux professionnels dans le cadre de dispositifs partenariaux ne signifie pas nécessairement une recherche partenariale au sens de « recherche avec co-construction de connaissance ». Inversement, des chercheurs peuvent travailler sans dispositif partenarial officiel avec des acteurs d'autres milieux professionnels, tout en développant avec eux de réels partenariats de recherche.
- 20 Les apports de la recherche scientifique sur la société sont sollicités par les orientations politiques. Cependant, en France comme dans nombre de pays, la recherche participative reste de nos jours peu institutionnalisée dans les pratiques effectives. Au-delà des incitations politiques et de dispositifs en cours d'installation, c'est la mobilisation des établissements publics et surtout des chercheurs qui va déterminer la mise en place ou pas de recherches partenariales, et surtout les formes, réellement collaboratives ou non, qui lui sont données. Car dans les faits, et selon les établissements d'exercice, nombreux sont les universitaires et chercheurs qui, ponctuellement ou régulièrement, travaillent en collaboration avec des acteurs de divers milieux professionnels, sur des thématiques intéressant la société et permettant des usages sociaux des résultats de ces recherches. En France, les attributions de la fonction universitaire de chercheur et /ou d'enseignant et les financements publics ne comportent en effet pas d'incitation à développer des recherches avec les autres milieux professionnels ni d'obligation de faire des liens entre « science » et « société ». Au Québec et au Canada par contre, les organismes publics de financement de la recherche (Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) ont depuis une bonne quinzaine d'années favorisé le développement de la recherche partenariale, alors que d'autres organismes (Conseil de recherche en développement social du Québec et Services aux Collectivités-UQAM et autres composantes du réseau de l'Universités du Québec notamment) avaient déjà ouvert la voie en cette matière.
- 21 La recherche partenariale, pour laquelle la plupart des chercheurs français semblent peu disposés et peu préparés, nécessite, sinon des cadres institutionnels, forcément des pratiques de recherche et des professionnalismes spécifiques – à réfléchir et à co-construire, du côté des chercheurs et du côté des autres milieux professionnels. Au Québec, la réflexion a surtout été engagée sur les modalités de cette recherche, ses enjeux et difficultés.¹⁰
- 22 La recherche partenariale, processus dynamique complexe, est source d'apprentissages mutuels et originaux, d'aides aux solutions et aux conseils apportés à divers milieux professionnels, d'innovations sociales. Ce type de recherche s'accompagne de volontés, voire de valeurs partagées, de compétences détenues par chaque partenaire, avec des démarches adaptées aux milieux institutionnels d'appartenance. Au final, les capacités du chercheur à mener des recherches scientifiques et aboutissant à des retombées sociales sont rares, et sans doute précieuses. Cependant, la valorisation dans les milieux scientifiques de ce type de recherche et la reconnaissance des chercheurs par leurs pairs sont problématiques, posant la question des critères d'évaluation de la recherche. Si au Canada, la recherche partenariale est plus reconnue, il reste que les publications qui sont parfois souhaitées par les partenaires (documents de vulgarisation, de diffusion large) ne comptent malgré tout pas autant dans les CV des professeurs et enseignants, de sorte que des défis persistent.

- 23 Le thème proposé dans ce numéro interroge donc plus largement les thèmes de la « coopération », des postures et des pratiques de recherche scientifique, des savoirs « universitaires » et des savoirs « professionnels » échangés et co-construits entre divers milieux professionnels dans le cadre de partenariats.
- 24 Il n'est pas question ici de proposer des analyses fines de dispositifs de recherches nationaux ni des institutions universitaires, mais de mener une réflexion à partir de pratiques de recherche menées avec succès entre professionnels de la recherche (chercheurs ou enseignants) et professionnels d'entreprise ou d'administration ou de syndicat, engagés dans une forme partenariale de recherche. Les articles présentés ici s'appuient sur des terrains de recherches conséquents où le partenariat est analysé par des problématiques diverses, et où le regard sociologique est privilégié. Il a été compliqué d'identifier des théories pertinentes et de les utiliser pour une réflexion sur un champ de recherche et d'analyses peu stabilisées. Quoi qu'il en soit, les articles réunis ici contribuent fortement à la réflexion et permettent d'avancer en la matière.
- 25 Ce dossier, à travers ses articles, permet d'apporter des éléments de réponse aux questions que nous nous sommes posées sur ce qui est nommé « recherche partenariale » et d'analyser ce type de recherche sous l'angle de ses cadres et de ses conditions d'émergence, de ses enjeux et de ses dynamiques, des rôles tenus par chaque partenaire, des formes et de la portée des résultats de recherche, des effets et des suites du partenariat, des risques d'instrumentalisation des acteurs. La dimension internationale est présente dans ce dossier, à travers les textes rapportant des recherches menées dans diverses aires géographiques en France, en Belgique ou en Algérie. Par cette ouverture à l'international, le constat de l'influence de dimensions sociétales participant à la construction des activités de recherche en partenariat avec divers milieux professionnels, en interaction avec les postures plus individuelles des chercheurs ou collectives de leurs équipes de recherche, mériterait d'être approfondi.

Au total, sept articles retracent des recherches avec des partenaires de divers milieux professionnels.

- 26 Dans le premier texte, Christine Audoux et Anne Gillet analysent les partenariats de recherche au prisme de dispositifs dédiés (PICRI avec la société civile et CIFRE en entreprise) en France et de plusieurs conventions de recherche. Le partenariat de recherche est présenté comme un processus de traduction, d'interactions et d'apprentissage, construit à un niveau microsocial entre les chercheurs et les partenaires des autres milieux professionnels. Au cours de ce processus, le dispositif partenarial se construit au travers de plusieurs épreuves de traduction : traduction des identités, de la reconnaissance des intérêts, de la légitimité, de la capacité à mobiliser d'autres acteurs et du référentiel épistémique de chacun. L'issue de ces épreuves, vécues individuellement et socialement, trouve son développement dans le degré de co-construction des savoirs. Le partenariat de recherche collaborative est analysé comme un processus multidimensionnel et singulier. Les actes de médiation permettent la traduction entre les acteurs des différentes dimensions (identitaire, reconnaissance des intérêts, légitimité, capacités de représentation et capacités de véridiction) et leur déploiement constituent des conditions de réalisation du partenariat.

- 27 Par la suite, Philippe Barré analyse le développement de la *spin-off* académique ATOME en Belgique et met en évidence la nature conflictuelle des dynamiques organisationnelles, internes à cette université, qui sont à la base de l'émergence de cette norme incitant fortement les chercheurs à commercialiser les résultats de leurs recherches. Il montre ainsi que la valorisation commerciale et le transfert de technologies ou d'inventions issues de la recherche universitaire ne sont pas le résultat d'une décision stratégique des autorités de l'université étudiée ni le fruit d'une logique rationnelle des organisations qui prennent part à ces transferts (université, industrie, pouvoirs publics).
- 28 À partir de l'analyse du rapport entre les sciences biomédicales en France et les autres sphères sociales, Philippe Brunet examine leurs effets sur les partenariats de recherche et les modes de production scientifique. L'article porte sur le cas d'ISTEM, laboratoire dont l'objectif est de trouver des voies thérapeutiques à certaines maladies rares. L'analyse de la création et de la production de ce laboratoire, issu d'un partenariat sur le long terme entre l'INSERM et l'Association Française contre les Myopathies, montre qu'il est le siège de trois logiques productives. Tout d'abord une logique de recherche universitaire, dominante, puis des logiques de don et de marché qui induisent, chacune, des partenariats spécifiques. Il s'agit d'une combinatoire productive orientée et structurée par le modèle de la convergence intégrative.
- 29 Laura Draetta et Fabien Labarthe proposent une contribution réflexive sur les conditions et les dynamiques de la relation entre la production de connaissances et la participation à l'action dans une situation d'intervention sociologique. Cette intervention commandée par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur en France à destination de l'équipe Deixis-Sophia de l'école Télécom ParisTech portait sur l'accompagnement de la mise en place d'un dispositif « PACA Labs », programme d'aide à l'innovation visant à soutenir des expérimentations « grandeur nature » de produits et services numériques en région. L'article interroge le dilemme expert-chercheur tel que les auteurs l'ont vécu au travers de cette expérience de commande institutionnelle.
- 30 Anne Petiau et Lionel Pourtau rendent compte d'une recherche menée par des sociologues, des intervenants sociaux et des populations vivant en squats en Ile-de-France. Ils analysent les enjeux méthodologiques qui se sont posés sur ce terrain particulier relevant de la sociologie de la déviance et qui sont liés notamment à la participation de chaque groupe d'acteurs aux différentes étapes de la recherche, à la présence d'intérêts différents portés par chacun d'entre eux, et à la conciliation entre les principes habituellement de rigueur dans l'enquête sociologique et les principes de la recherche-action. Les auteurs montrent ainsi que leur recherche possède des forces et des faiblesses différentes de la recherche à objectif strictement cognitif, et qu'elle comporte deux caractéristiques principales : elle met en œuvre la collaboration entre plusieurs types d'acteurs et elle vise une transformation de la réalité sociale.
- 31 Josiane Stoessel-Ritz, Maurice Blanc et Marc Grodwohl analysent une expérience de coopération universitaire franco-algérienne vue du côté français, et examinent l'impact sur le partenariat des tensions produites par la mise à l'épreuve du terrain. L'objet de coopération, ici dans le champ de l'enseignement et de la recherche, se développe à travers plusieurs dispositifs et concentre des attentes multiples et contradictoires. Celles-ci sont porteuses de tensions et nécessitent des négociations permanentes. L'article montre que l'approche par la transaction sociale est pertinente dans l'analyse de ces processus partenariaux reliés à une coopération conflictuelle et à des

arrangements informels. Les auteurs soulignent que des transactions implicites et tacites permettent de dépasser progressivement les deux obstacles majeurs à ce processus que sont les cercles vicieux bureaucratiques et les malentendus interculturels.

- 32 Enfin, Olivier Guillaume, à partir de son expérience professionnelle dans une grande entreprise française, montre les atouts des recherches partenariales entre chercheurs du service de R&D de l'entreprise et des chercheurs universitaires : une coopération d'expertises mobilisées pour répondre à des perspectives concrètes et l'échange entre collègues de connaissances actualisées afin de mener des activités de publications et de formalisations. Afin de contourner les difficultés de réalisation de ces recherches, comme celle de concilier la diversité des objectifs des parties prenantes du partenariat ainsi que les temporalités d'exécution courtes au regard des critères académiques, l'auteur souligne le nécessaire développement de capacités particulières chez les chercheurs d'entreprises et les chercheurs universitaires. Dans un contexte baigné de multiples contraintes, il s'agit d'élaborer une organisation du travail idoine, des procédures de coordination et des relations de coopération reposant sur un échange de dons.
- 33 Enfin, ce numéro de la revue est complété par un article hors thème, celui de Jens Thoemmes, Michel Escarboutel et Ryad Kanzari, qui ont mené une recherche sur le temps de travail des cadres en France, l'implication dans leur vie professionnelle et les temporalités sociales qui caractérisent leur quotidien. Cette recherche a été menée dans sept entreprises et il est intéressant de souligner qu'il s'agit d'une recherche réalisée en partenariat avec la CFDT-Cadres. La recherche a permis de mettre en évidence une relation problématique entre le temps et le travail, avec notamment des temporalités professionnelles « parasitées » par les réunions et par le courrier électronique, une variété des sources de stress, un retour sur l'investissement professionnel qui n'est pas toujours à la hauteur des attentes, et des tensions sociales fréquentes. Les cadres apprécient généralement l'autonomie que leur confère leur statut, mais ils regrettent l'absence d'un dialogue social de qualité. L'article suscite des interrogations pertinentes sur le travail des cadres et professionnels (ainsi qu'ils sont souvent appelés au Québec, pour ceux qui n'ont pas d'employés à encadrer comme tel) et il est intéressant de noter que cette recherche aura des suites au Québec, puisqu'elle sera reprise avec des terrains québécois dans le cadre de l'Alliance de recherche université-communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (www.teluq.uqam.ca/aruc-gats), une alliance de recherche partenariale.

NOTES

1. Conservatoire National des Arts et Métiers, 2 rue Conté, 75003 Paris, France. <http://www.cnam.fr>
2. Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique, Cnam, Centre National de Recherche Scientifique, UMR N° 3320. <http://www.lise.cnrs.fr>

3. La journée y était organisée par l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (www.teluq.uqam.ca/aruc-gats).
4. Centre de Recherche sur les Innovations Sociales, Québec, Canada.
5. Un organisme de recherche tel que le CNRS a créé en juillet 2010 une Direction innovation et relations avec les entreprises (Dire). <http://www.cnrs.fr/>
6. L'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qu'est le Conservatoire National des Arts et Métiers – Cnam affiche, dans ses missions, celles de « diffusion de la culture scientifique et technique » et de développement de la recherche technologique appliquée. <http://www.cnam.fr/>
7. Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre)
http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp
8. Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)
Appel à projet 2009, Région Ile-de-France, www.iledefrance.fr/appelsaprojets
9. Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC). La création en 1999 par le Conseil de recherche en sciences humaines du au Canada du programme d'Alliances Recherche Universités-Communautés (ARUC) a renforcé l'intérêt pour la recherche partenariale, celle-ci ayant été développée d'abord dans le cadre des Services aux collectivités de l'université du Québec à Montréal, qui avait ouvert la voie sur ce plan.
10. Voir dans le dossier de SociologieS, à paraître en septembre 2011, quelques articles sur des recherches partenariales québécoises.